TABLEAUX DE SELECTION DES ARCHIVES

COUR D'ASSISES

VERSION CONSOLIDEE – novembre 2022

Version du document	Date	Observations
V 1.0	25/09/2019	Première version de diffusion
V 1.1	29/11/2019	04 ASS : correction d'une coquille sur la DUA (v1.0 DUA = 15 ans)
V 1.2	15/11/2022	05 ASS : suppression des procédures d'appel des décisions des cours d'assises

N° d'ordre	Analyse des documents	Durée de conservation	Sort final	Observations
01 ASS	Minutes des arrêts	30 ans	V	
02 ASS	Répertoire général des affaires d'assises	30 ans	V	
	Procédures des affaires criminelles : dossiers de première instance et d'appel :			
03-1 ASS	– Procédure criminelle de droit commun	20 ans à c/ de la décision	V	
03-2 ASS	– Peines criminelles indiqués à l'art. 133-2 du CP, alinéa 2.	30 ans à c/ de la décision	V	
04 ASS	Doubles des dossiers des affaires criminelles	Élimination après arrêt d'assises sauf recours. En cas de recours, élimination quand la décision est devenue définitive	D	Art. 81 du code de procédure pénale
06 ASS	Listes annuelles du jury criminel, listes de sessions et dossiers correspondants	5 ans	V	
07 ASS	Enregistrements sonores ou audiovisuels des débats	30 ans	V	Art. 308 du code de procédure pénale